

COUR D'APPEL DE SAINT-DENIS
CHAMBRE DES APPELS CORRECTIONNELS
jeudi 07 septembre 2023 - 8 HEURES 30

Président : TROMBI Doriane
 Avocat Général : POUPEAU Gauthier
 Greffier : TORSIELLO Nathalie

AFFAIRES DE FOND

1	22/00210	APPEL SUR UN JUGEMENT Juge unique Appel N° parquet : 21327000034	08H30
	Intimé	ARNOUX Stéphane Libre OUTRAGE A UNE PERSONNE CHARGEE D'UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC Jug. du 15/03/2022 - T. correct. de SAINT PIERRE (974) RELAXE Audience du 02/03/2023: Renvoi au 07/09/2023 A RECITER	
2	22/00350	APPEL SUR UN JUGEMENT Juge unique Appel N° parquet : 21278000044	08H30
	Appelant	BALAZI ATCHY NILLAMA Sergile Raymond Libre EXECUTION DE TRAVAUX NON AUTORISES PAR UN PERMIS DE CONSTRUIRE EDIFICATION IRREGULIERE DE CLOTURE SOUMISE A DECLARATION PREALABLE INFRACTION AUX DISPOSITIONS DU PLAN LOCAL D'URBANISME Jug. du 26/10/2021 - T. correct. de SAINT DENIS (974) Le condamne à une amende de 6.000 euros et ordonne la démolition des habitations litigieuses dans un délai de 6 mois sous astreinte de 150 euros par jour de retard passé ce délai. Me GRONDIN Jean Pierre Audience du 04/05/2023: Renvoi au 07/09/2023	
	Appelante	SINAPAN Marie Moniqueépouse BALAZI ATCHY NILLAMA Libre EXECUTION DE TRAVAUX NON AUTORISES PAR UN PERMIS DE CONSTRUIRE EDIFICATION IRREGULIERE DE CLOTURE SOUMISE A DECLARATION PREALABLE INFRACTION AUX DISPOSITIONS DU PLAN LOCAL D'URBANISME Jug. du 26/10/2021 - T. correct. de SAINT DENIS (974) La condamne à une amende de 6.000 euros et ordonne la démolition des habitations litigieuses dans un délai de 6 mois	

COUR D'APPEL DE SAINT-DENIS
CHAMBRE DES APPELS CORRECTIONNELS
jeudi 07 septembre 2023 - 8 HEURES 30

		Me BOYER-ROZE Françoise	
5	23/00015*	APPEL SUR UN JUGEMENT Juge unique Appel N° parquet : 22105000055	08H30
	Appelant	CADY Julien Libre RECIDIVE DE VIOLENCE AVEC USAGE OU MENACE D'UNE ARME SUIVIE D'INCAPACITE N'EXCEDANT PAS 8 JOURS Jug. du 10/11/2022 - T. correct. de SAINT DENIS (974) 06 mois ED 03 interdiction arme	
6	23/00126*	APPEL SUR UN JUGEMENT Juge unique Appel N° parquet : 22293000034	08H30 Date limite : 28/05/2024
	Appelant	DOMITIEN Rosaire, Antoine, Herman Libre VIOLENCE AYANT ENTRAINE UNE INCAPACITE DE TRAVAIL N'EXCEDANT PAS 8 JOURS Jug. du 15/11/2022 - T.P. de SAINT-PIERRE (974) 1 Amende contraventionnelle de 400 euros	
	Intimé	PC: TURPIN Michel Me BLANC-NOEL Emmanuelle	
7	23/00204*	APPEL SUR UN JUGEMENT Juge unique Appel N° parquet : 22147000008	08H30
	Appelant	HYPOLYTE Clovis Bernard Reginau Libre RECIDIVE DE CONDUITE D'UN VEHICULE A MOTEUR MALGRE UNE SUSPENSION ADMINISTRATIVE OU JUDICIAIRE DU PERMIS DE CONDUIRE RECIDIVE DE CIRCULATION AVEC UN VEHICULE TERRESTRE A MOTEUR SANS ASSURANCE MAINTIEN EN CIRCULATION DE VOITURE PARTICULIERE SANS CONTROLE TECHNIQUE PERIODIQUE Jug. du 26/01/2023 - T. correct. de SAINT DENIS (974) Pour les faits de:	

COUR D'APPEL DE SAINT-DENIS
CHAMBRE DES APPELS CORRECTIONNELS
jeudi 07 septembre 2023 - 8 HEURES 30

		<p>-Conduite d'un véhicule à moteur malgres suspension du permis en récidive -Circulation avec un vehicule terrestre à moteur sans assurance en récidive 2 mois d'emprisonnement délictuel Confiscation du véhicule Pour les faits de: -Maintien en circulation de voiture particulière sans contrôle technique 1 Amende contraventionnelle de 90 euros Révocation partielle du sursis simple à hauteur de 1 mois pour les peines prononcées par le TC de St Denis le 23/03/2018</p>	
8	23/00207	<p>APPEL SUR UN JUGEMENT Juge unique Président : ROUSSEAU Jacques Appel N° parquet : 22286000053</p>	08H30
	Appelant	<p>SOGUE Legbia, Cyrille Libre VIOLENCE SUIVIE D'INCAPACITE N'EXCEDANT PAS 8 JOURS PAR UNE PERSONNE ETANT OU AYANT ETE CONJOINT, CONCUBIN OU PARTENAIRE LIE A LA VICTIME PAR UN PACTE CIVIL DE SOLIDARITE Jug. du 28/03/2023 - T. correct. de SAINT PIERRE (974) 6 mois d'emprisonnement délictuel avec sursis Obligation d'accomplir un stage de responsabilisation pour la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple et sexistes dans un délai de 6 mois Exécution aux frais du condamné 3 mois d'emprisonnement pour violation d'obligation ou interdiction prononcée comme peine alternative 2 ans d'interdiction de paraître dans certains lieux au domicile de ROSSIGNOL Noémie Me VOLZ-AJP</p>	
	Appelante	<p>PC: ROSSIGNOL Noémie Me ISSE Farid</p>	
9	23/00318	<p>APPEL SUR UN JUGEMENT Appel N° parquet : 2021200016</p>	08H30
	Appelant	<p>S.A.R.L. la SARL V.R.D DU NORD OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER NON AUTORISEE ET NON CONFORME A SA DESTINATION Jug. du 12/03/2021 - T.P. de SAINT DENIS (974)</p>	

COUR D'APPEL DE SAINT-DENIS
CHAMBRE DES APPELS CORRECTIONNELS
jeudi 07 septembre 2023 - 8 HEURES 30

	Intimé	<p>Rejette les exceptions de nullité soulevées par la société VRD DU NORD tirées de la nullité de la citation et de la prescription de l'action. Condamne la SARL V.R.D DU NORD coupable des faits qui lui sont reprochés. Condamne la SARL V.R.D DU NORD au paiement d'une amende de 1 000 euros avec sursis Condamne la SARL V.R.D DU NORD à payer au CONSEIL DEPARTEMENT DE LA REUNION, partie civile, la somme de onze mille sept-cent douze euros (11.712 euros) en réparation de l'entier préjudice subi à raison de l'occupation illégale du domaine public routier du 1 er juin 2018 au 28 juillet 2020 Ordonne la restitution au CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA REUNION de la consignation de mille euros (1.000 euros). Condamne la SARL V.R.D DU NORD à payer au CONSEIL DEPARTEMENTALE DE LA REUNION, partie civile, la somme de 800 euros au titre de l'article 475-1 du code de procédure pénale. Déboute la SARL VRD DU NORD de sa demande de dommages et intérêts. Me LEE MOW SIM Lynda</p> <p>PC: Le CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA REUNION Me LOUTZ Marie</p>	
--	--------	--	--

REQUETES

10	22/00125	REQUETE EN EXCLUSION BULLETIN Nø2 Juge unique Requête N° parquet : 22087000031	08H30
	Requérant	CADET Joé Libre	
11	22/00410	REQUETE RELEVEMENT/REVERSEMENT D'ASTREINTE Juge unique Requête N° parquet : 11000006943	08H30
	Requérante	JUDITH Fabienne Marie Noelle Libre EXECUTION DE TRAVAUX NON AUTORISES PAR UN PERMIS DE CONSTRUIRE INFRACTION AUX DISPOSITIONS DU PLAN LOCAL D'URBANISME	

COUR D'APPEL DE SAINT-DENIS
CHAMBRE DES APPELS CORRECTIONNELS
jeudi 07 septembre 2023 - 8 HEURES 30

	Intimé	<p>Jug. du 29/10/2013 - T. correct. de SAINT PIERRE (974) Démolition de la construction irrégulière dans un délai de 6mois et au paiement d'une astreinte d'un montant de 50euros par jour de retard payable dans un délai de 6mois - C.A. de Chambre des appels co Me KERACHNI Lucie</p> <p>PC: DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMENAGEMENT ET D U LOGEMENT DE LA REUNION (DEAL ANTENNE SUD)</p>	
12	23/00142	<p>REQUETE RELEVEMENT/REVERSEMENT D'ASTREINTE Juge unique Requête</p>	08H30
	<p>Requérant</p> <p>Intimé</p>	<p>TRAJEAN Jean- Patrick Libre EXECUTION DE TRAVAUX NON AUTORISES PAR UN PERMIS DE CONSTRUIRE</p> <p>PI: DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMENAGEMENT DU L OGEMENT(D.E.A.L)</p>	